Nations Unies

S/PV.7605



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7605e séance

Vendredi 15 janvier 2016, à 15 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

16-00864 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Mme Kyung-wha Kang. à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Kang.

Mme Kang (*parle en anglais*) : Au nom du Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, j'ai l'honneur de faire l'exposé suivant sur la situation humanitaire en Syrie.

Depuis plus de quatre ans, les organismes humanitaires, organismes du système des Nations Unies et organisations non gouvernementales partenaires de l'ONU compris, sonnent l'alarme sur les effets du conflit syrien sur une population ordinaire d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous avons écrit des dizaines de rapports, présenté de nombreux exposés et fait d'innombrables déclarations décrivant la barbarie, le désespoir et le dénuement auxquels sont livrés le peuple syrien. Nous avons prié, appelé, insisté – et même exigé – qu'il soit mis fin à ce conflit, que les civils soient protégés contre cette violence implacable et qu'on leur accorde l'accès à une assistance humanitaire vitale. Nos demandes, pour la plupart, sont restées sans réponse, et le peuple syrien continue de vivre une réalité cauchemardesque imposée par un conflit qui respecte peu de règles et n'obéit à aucune loi.

Ces derniers jours, les pénibles images de la malnutrition et de la faim qui sévissent dans la ville syrienne de Madaya ont frappé la conscience mondiale. Malheureusement, l'utilisation comme arme de guerre des techniques de siège et d'affamement de la population, maintenant habituelle et systématique en Syrie, fait des ravages dans la population civile. On ne saurait trop insister sur la barbarie de cette tactique. En assiégeant des villes et villages abritant des civils, les parties au conflit livrent une guerre cruelle à une population ordinaire d'hommes, de femmes et d'enfants, avec la plus grande indifférence pour leur vie, leur santé et leur bien-être. Un siège qui prive la population des produits et services de première nécessité est illégal, inadmissible et intolérable. Il ne peut y avoir de raison ou de logique, d'explication ou d'excuse qui justifie que l'on empêche l'aide de parvenir aux personnes qui en ont besoin. Cette situation est une grave violation du droit international et cela doit cesser immédiatement.

La responsabilité principale de ces souffrances revient à la partie qui maintient le siège. Elle est, toutefois, partagée par ceux qui poursuivent des activités militaires à l'intérieur ou à partir de zones habitées et se servent ainsi des civils comme de boucliers humains en les mettant en danger. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans la déclaration qu'il a faite hier à l'Assemblée générale, toutes les parties, y compris le Gouvernement syrien, à qui il incombe au premier chef de protéger le peuple syrien, commettent des actes atroces interdits par le droit international humanitaire.

La tragédie, c'est que la situation à Madaya n'est pas unique. Près de 400 000 personnes en Syrie sont prises au piège dans les zones assiégées par les différentes parties au conflit, notamment les villes et villages assiégés par l'État islamique d'Iraq et du Levant, le Gouvernement et les forces alliées, et par les groupes armés non étatiques et le Front el-Nosra. De manière plus générale, l'ONU estime que, 4,5 millions de personnes en Syrie résident dans des zones difficiles d'accès soumises à différentes formes de restrictions de la circulation des personnes et des biens qui limitent gravement leur accès aux services et à l'aide. Au conflit et à l'insécurité s'ajoutent l'obstruction de l'acheminement de l'aide ou les retards qui lui sont imposés, ainsi que le refus opposé à la fourniture de certains articles de secours, tels que les articles médicaux ou chirurgicaux, ou leur retrait des convois d'aide.

L'ONU et ses partenaires, y compris le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge arabe syrien et les organisations non gouvernementales, travaillent sans relâche depuis plus de quatre ans pour apporter une aide absolument vitale aux personnes nécessiteuses dans toute la Syrie. En 2015, cette aide a consisté, par exemple, en aide alimentaire, acheminée à plus de 6 millions de personnes par mois en moyenne, en eau potable distribuée à plus de 8 millions de personnes, en produits non alimentaires, dont ont bénéficié plus de 4,8 millions de personnes et en interventions

de soutien nutritionnel pour plus de 1,6 million de personnes, dont de nombreux enfants. Cette semaine, entre le 11 et le 14 janvier, des convois interinstitutions de 130 camions ont apporté à la ville de Madaya et à la localité de Bouqeïn, située à proximité, ainsi qu'à Fouaa et Kafraya, une aide d'urgence à plus de 60 000 personnes, y compris de la nourriture, un soutien nutritionnel, des médicaments et du matériel médical, et des produits non alimentaires. Par ailleurs, un troisième convoi parmi une série de convois a permis d'apporter de l'aide à plus de 37 000 personnes à Waer, dans la province de Homs. Une nouvelle aide devrait atteindre ces zones dans le courant de la semaine. Ces acheminements, et d'autres, ont permis de sauver des milliers de vies, pour un prix souvent très élevé : plus de 80 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le début du conflit, et de nombreux autres sont toujours portés disparus.

Dans certains cas, le seul acheminement de l'aide à la population nécessiteuse ne suffit pas. À Madaya, le siège a engendré une situation si extrême que des habitants ont perdu la vie, et de nombreux autres souffrent actuellement de malnutrition aiguë sévère, laquelle, si elle n'est pas traitée, peut entraîner la mort. Les équipes sur le terrain travaillent à de multiples niveaux pour fournir les soins urgents sur place, procéder aux examens préliminaires pour diagnostiquer les cas critiques et, lorsque cela est nécessaire, négocier l'évacuation médicale rapide des patients. À ce jour, près de 390 patients ont bénéficié de l'examen préliminaire, 9 ont été évacués avec leur famille, et au moins 19 autres personnes sont en attente d'une évacuation d'urgence. L'ONU a demandé une autorisation pour leur transfert immédiat et sans condition en lieu sûr afin qu'elles puissent être soignées, ainsi qu'un accès permanent des partenaires médicaux et humanitaires à cette zone.

Bien que ces faits soient encourageants, ils ne représentent qu'une goutte d'eau. En 2015, l'ONU a pu atteindre en moyenne moins de 3 % de la population des zones assiégées, quel que soit le type d'aide fourni; en 2014, ce chiffre s'élevait à moins de 5 %. Sur toute l'année, 80 demandes sur 113, pour l'acheminement de convois interinstitutions à travers les lignes de front jusqu'aux localités assiégées et difficiles d'accès, sont restées sans réponse. Cette semaine, l'ONU a déposé des demandes afin que d'autres convois interinstitutions puissent apporter une aide vitale aux populations assiégées et difficiles d'accès dans tout le pays. Ces demandes et d'autres demandes en suspens doivent être approuvées d'urgence et sans plus tarder. De même, les procédures bureaucratiques particulièrement lentes imposées aux opérations humanitaires en Syrie doivent être simplifiées et rationalisées. La nourriture, l'eau et les médicaments ne sont pas une monnaie d'échange ou un service que les parties à un conflit peuvent accorder ou refuser à leur gré; ce sont des articles de première nécessité touchant à la survie même et au droit à la vie, que le Conseil de sécurité et ses membres ont la responsabilité de protéger. Le Conseil ne peut pas permettre que plus de personnes meurent sous ses yeux.

Comme l'a souligné le Coordonnateur des secours d'urgence devant le Conseil de sécurité lundi dernier, une solution politique négociée est la seule issue possible à ce conflit désespéré. Le Conseil et toutes les parties prenantes concernées, en particulier celles qui appuient les belligérants, doivent mettre de côté leurs divergences et engager fermement la Syrie sur la voie de la paix.

En attendant, je voudrais réitérer l'appel lancé par le Coordonnateur des secours d'urgence aux parties au conflit, au nom des organismes humanitaires et de tous ceux qui sont dans le besoin, afin qu'elles mettent immédiatement un terme à la pratique du siège et de l'affamement de la population et respectent strictement le droit international humanitaire. Il faudra pour ce faire : premièrement, ménager en permanence un accès complet, sans entrave et sans conditions à toutes les populations dans le besoin, y compris dans les zones assiégées et difficiles d'accès, pour l'acheminement de tous types d'aide, notamment des fournitures médicales et chirurgicales; deuxièmement, permettre aux civils de tout âge de circuler librement, d'entrer dans les zones assiégées et difficiles d'accès et d'en partir en toute sécurité et dans la dignité, et autoriser l'évacuation médicale immédiate des malades et des blessés en lieu sûr pour qu'ils y reçoivent des soins. Troisièmement, cela nécessitera de protéger les civils contre toute forme de violence, notamment les attaques ciblées ou aveugles, et contre l'utilisation d'armes explosives ou de mines dans des zones habitées, en toutes circonstances.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie Mme Kang de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Delattre (France) : Je remercie Mme Kang pour son exposé. La situation qu'elle vient de décrire illustre, s'il en était besoin, l'ampleur de la catastrophe dont nous sommes témoins depuis près de cinq ans en Syrie. Il s'agit de la plus grande tragédie de ce siècle.

La France a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse en urgence aujourd'hui avec trois objectifs complémentaires : mettre chacun face à ses responsabilités devant la tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux à Madaya et dans d'autres villes assiégées de Syrie; maximiser la pression du Conseil pour la levée immédiate des sièges et l'accès d'urgence de l'aide humanitaire à toutes les zones concernées; créer enfin les conditions nécessaires pour le lancement dans quelques jours du dialogue intersyrien, car il n'y aura pas de processus politique crédible sans progrès sérieux et tangibles sur le front humanitaire.

Près de 400 000 personnes sont prises au piège dans des villes assiégées en Syrie, sans moyens de subsistance et sans accès des humanitaires. Au-delà des villes de Madaya, Fouaa et Kefraya, des dizaines de milliers de personnes sont assiégées dans la banlieue de Damas, dans la Ghouta orientale, à Mouadamiya, dans la zone rurale de Damas, près de Madaya, à Daraya, à Zabadani et ailleurs.

Quatre millions et demi de personnes se trouvent dans des zones difficiles d'accès. Cent quarante-sept villes et villages ont été identifiés par l'ONU, dont seulement 32 % ont pu recevoir de l'aide à la fin de l'année 2015, selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/962). Les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, sont par définition les premières victimes. Les acteurs humanitaires ont décrit ces derniers jours des scènes insoutenables. Des femmes et des enfants meurent de faim à Madaya et ailleurs, ils meurent parce que la famine est utilisée comme au Moyen-Âge, comme arme de guerre et de terreur, et personne ne pouvait dire qu'il ne savait pas.

Au-delà de la levée immédiate de tous les sièges, un accès immédiat, permanent et sans restriction doit être donné aux acteurs humanitaires pour qu'ils portent secours à toutes les populations dans le besoin. La France tient de nouveau à souligner la responsabilité première du régime. Le dernier rapport du Secrétaire général fait état de 91 demandes de convois interinstitutions, or 13 seulement ont pu être mis en œuvre effectivement. Au prix de longs mois de négociation, l'ONU et ses partenaires sont parvenus à distribuer, à deux reprises seulement, de l'aide d'urgence aux populations de Madaya, Fouaa et Kefraya, le 11 et le 15 janvier. C'est totalement insuffisant.

L'accès des secours d'urgence aux populations civiles ne saurait être, comme l'a dit M[me] Kang fort éloquemment, une faveur ou une concession du régime syrien. Il s'agit d'une obligation absolue issue des Conventions de Genève. Le Conseil a demandé dans de multiples résolutions que le régime et les autres parties au conflit cessent d'utiliser la famine comme arme de guerre, ce qui est prohibé de la façon la plus claire par le droit international humanitaire. Le Secrétaire général a souligné hier que cela constitue un crime de guerre. Comme l'a aussi demandé le Conseil, les attaques visant directement ou de manière indiscriminée les populations civiles en Syrie doivent immédiatement cesser.

Dans le prolongement des initiatives constantes de la France, nous renouvelons nos appels pour que cessent, sans délai, les attaques contre les populations civiles, notamment aux barils d'explosifs, et contre les infrastructures civiles, en particulier les hôpitaux et les écoles. Nous appelons la Syrie à cesser les bombardements contre les civils, et nous appelons la Russie à faire preuve de responsabilité dans la poursuite de ses opérations militaires en Syrie et à ne cibler que les groupes terroristes désignés au Conseil. Les travailleurs humanitaires sont également victimes de ces attaques; 81 ont trouvé la mort en Syrie depuis le début du conflit, 27 sont disparus ou détenus.

Enfin, alors que des négociations intersyriennes doivent s'ouvrir prochainement et sont indispensables pour parvenir à la paix en Syrie, je voudrais redire qu'il n'y aura pas de processus politique crédible sans amélioration immédiate de la situation sur le terrain pour les Syriens.

Pour croire à une véritable relance du processus politique et à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, les Syriens ne doivent plus être les victimes d'attaques meurtrières et aveugles et de détentions arbitraires, et ils doivent recevoir les soins et l'assistance humanitaire dont ils ont besoin en urgence. La France sera à cet égard très attentive aux options qui seront proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en œuvre des mesures de confiance et du cessez-le-feu établi conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil, une résolution qui montre que le Conseil, lorsqu'il le veut, peut s'unir.

À quelques jours de l'ouverture d'un cycle décisif de discussions intersyriennes, le Conseil de sécurité doit prendre ses responsabilités, à la fois pour mettre un terme au drame humanitaire auquel nous renvoient les images insoutenables qui nous viennent des villes concernées, et pour contribuer ainsi à créer les conditions d'un processus politique crédible pouvant mener enfin à la paix à laquelle nous aspirons tous.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence, et je remercie Mme Kang de son analyse très réaliste des conditions de vie dans les zones assiégées et difficiles d'accès en Syrie.

Ces derniers jours, le monde a pu se rendre compte par lui-même de cette horreur. Les images des visages émaciés d'hommes et de femmes assiégés à Madaya, d'enfants qui meurent de faim, nous rappellent certaines des périodes les plus sombres de notre histoire. Comme l'a souligné un responsable des Nations Unies qui était sur place en début de semaine, il y a des gens à Madaya, mais pas de vie. Ce que nous avons vu ne devrait pas se produire au XXIe siècle. Face à de telles horreurs, nous nous félicitons que l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien aient pu pénétrer dans Madaya cette semaine. Nous devons tous saluer les efforts qu'ils ont déployés pour négocier leur droit de passage. Hélas, cela aurait dû intervenir depuis longtemps, et pour certains, il est déjà trop tard. Qui plus est, au fur et à mesure que nous découvrons la situation désespérée dans laquelle se trouve la population de Madaya, il apparaît de plus en plus clairement que ces livraisons ne seront pas suffisantes. Il faut désormais qu'il y ait un accès durable.

Madaya n'est que la partie visible de l'iceberg. Cette ville meurtrie ne représente que 10 % des zones assiégées et 1 % des zones difficiles d'accès en Syrie. L'ONU n'a pas eu accès à un grand nombre de ces zones depuis octobre. Si le statu quo persiste, les images qui nous sont parvenues de Madaya pourraient se multiplier de manière exponentielle.

Nous ne pouvons permettre que cela se passe alors que les yeux du monde sont aujourd'hui braqués sur nous. Envoyons un message clair aux parties belligérantes : la tactique de guerre qui consiste à affamer les civils est inhumaine, inacceptable et proscrite par le droit international humanitaire. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans la déclaration qu'il a prononcée hier, dans le contexte d'un conflit qui a déjà atteint des sommets d'inhumanité, les souffrances infligées à la population de Madaya marquent le franchissement d'un nouveau seuil. Nous convenons avec lui que le Conseil doit appeler toutes les parties, en particulier le régime, qui est responsable au premier chef de la protection des Syriens, à accorder un accès humanitaire durable et sans entrave. Les membres du Conseil qui ont des liens avec le régime doivent user de leur influence, et non de leurs forces aériennes, pour remédier à cette tragique situation.

Nous savons tous que la solution passe par un processus politique qui mettra fin à la guerre, et que pour y parvenir, nous devons tous œuvrer de concert. Toutefois, ce faisant, il va de soi que nous devons également attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation catastrophique qui règne à Madaya, et qui ne fait qu'empirer. Nous devons exercer des pressions sur toutes les parties pour qu'elles garantissent l'accès, afin que l'Organisation des Nations Unies puisse atteindre les plus de 400 000 personnes qui ont besoin d'aide dans les zones assiégées et les plus de 4 millions d'autres qui sont dans des zones difficiles d'accès. L'ampleur de cette crise humanitaire doit nous rappeler la nécessité urgente d'appuyer l'action humanitaire de l'Organisation. C'est pour cette raison que le 4 février, le Royaume-Uni, en coopération avec l'ONU, la Norvège, le Koweït et l'Allemagne, accueillera la Conférence de Londres sur le soutien à la Syrie et à la région. La participation du Premier Ministre britannique, de l'Émir du Koweït, de la Chancelière allemande, du Premier Ministre norvégien et du Secrétaire général Ban Ki-moon à cette conférence qui se tiendra à Londres le mois prochain, reflète la portée de nos ambitions.

La Conférence de Londres sera l'occasion pour les donateurs d'annoncer leurs contributions. Mais il s'agira de bien plus que cela. Ce sera également l'occasion d'étudier les moyens permettant de répondre aux besoins à long terme des personnes touchées par la crise en appuyant la création d'emplois, en garantissant l'accès à l'éducation et surtout, en exerçant encore plus de pressions sur les parties pour qu'elles assurent la protection des civils et respectent le droit international humanitaire. Durant cette conférence, les dirigeants de 70 pays et d'organisations internationales, de la société civile, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé dénonceront et condamneront la violence contre les civils. Nous mobiliserons l'appui nécessaire pour atténuer les répercussions des violations et des atteintes les plus graves. Nous nous engagerons à fournir un appui essentiel pour améliorer la sécurité des communautés et garantir un accès plus sûr aux soins de santé et à l'éducation en Syrie. Ce faisant, nous espérons apporter des améliorations à la vie quotidienne des populations et mettre en place d'importantes mesures de confiance à l'appui du processus politique.

Nous devons tous comprendre clairement que la solution ultime permettant de mettre fin aux souffrances

de Madaya et de tous les Syriens, repose sur un accord politique qui permettra de mettre fin aux combats. Le Conseil doit préserver l'unité dont il a fait montre en décembre et faire fond sur l'accord conclu grâce au Groupe international de soutien pour la Syrie. Nous attendons avec intérêt le début des pourparlers, prévu ce mois-ci. Pour que ces pourparlers soient couronnés de succès, et dans l'intérêt de l'avenir de la Syrie à long terme, nous devons également veiller à ce que les collectivités soient protégées aujourd'hui afin d'être en mesure de reconstruire le pays. Pour ce faire, nous devons insister sur le fait que même les guerres ont des règles. Ce sera grâce à ces pourparlers, grâce à un accès durable aux zones assiégées et grâce à la Conférence de Londres que nous pourrons faire en sorte que cette année soit celle de la fin des souffrances.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier Mme Kang de son exposé. L'équipe dont la coordination est assurée par M. Stephen O'Brien fait un excellent travail en Syrie, dans des conditions très difficiles. Je voudrais également remercier la France et le Royaume-Uni de cette initiative, à laquelle s'est associée l'Espagne.

Au moment où nous pensions avoir tout vu ou presque en Syrie, nous avons vu des images horribles publiées par les médias. Au cours du dernier mois, six enfants âgés de moins d'un an ont trouvé la mort à Madaya. La famine en tant tactique de guerre est un crime de guerre, selon les normes les plus élémentaires du droit international humanitaire. L'Espagne condamne l'obstruction délibérée de l'acheminement de l'aide aux populations de diverses zones assiégées en Syrie. Nous arrivons trop tard, et pas seulement pour ceux qui ont souffert de ce dernier épisode de la guerre en Syrie, mais également pour les 250 000 personnes qui ont perdu la vie au cours des cinq dernières années. Néanmoins, nous devons nous tourner vers l'avenir, en essayant de répondre à ces deux questions : que pouvons-nous faire pour améliorer la situation humanitaire? Que pouvons-nous faire pour mettre fin au conflit?

Premièrement, nous devons continuer à suivre de près l'évolution de la situation à Madaya, à Foah et à Kafraya. En notre qualité de co-rapporteur sur la situation humanitaire en Syrie, nous sommes restés en contact quotidien avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) durant toute la durée de l'opération de distribution de l'aide, ici à New York et par l'intermédiaire du Bureau régional de l' Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement à Amman. Nous avons l'obligation – je ne parle pas de mon pays mais du Conseil de sécurité – d'assurer la mise en œuvre intégrale de la résolution 2258 (2015) adoptée à l'unanimité le 22 décembre dernier à l'initiative de l'Espagne, de la Jordanie et de la Nouvelle-Zélande. D'après le premier paragraphe de cette résolution, le Conseil de sécurité exige que toutes les parties – je répète, toutes les parties –, en particulier les autorités syriennes, s'acquittent sans délai des obligations que leur impose le droit international humanitaire. Au cas où les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire seraient interrompues au cours des prochaines semaines, nous travaillerons en coopération avec tous les pays membres du Conseil en vue d'adopter des mesures visant avant tout à améliorer leur efficacité.

Deuxièmement, nous devons régler la question du nombre croissant de demandes d'accès restées sans réponse en 2015. Quelque chose ne va pas. Quelque chose ne va pas lorsque l'OCHA ne peut atteindre que 4 % des populations qui se trouvent dans les zones assiégées en Syrie, comme nous l'a indiqué M. O'Brien lundi. Sur les 133 demandes présentées par l'ONU, quelque 80 sont restées sans réponse. Nous ne demandons pas aux autorités syriennes de faire automatiquement droit aux demandes présentées par l'ONU. Nous sommes conscients qu'il peut y avoir des raisons légitimes de rejeter une demande. Néanmoins, nous leur demandons de donner une réponse, affirmative ou négative, dans les délais, en bonne et due forme, et le plus rapidement possible, pour que l'OCHA puisse réagir et prendre les mesures nécessaires dans chaque cas. Une mesure aussi simple que celle-ci peut avoir des effets très positifs sur le terrain.

Troisièmement, Madaya ne représente que 10 % de la population syrienne qui se trouve dans les zones assiégées. Pour ne citer qu'un exemple, près de 200 000 personnes sont toujours assiégées par Daech à Deir ez-Zor. Par conséquent, nous avons demandé à l'OCHA de recenser d'autres zones à risque et de présenter son analyse au Conseil de sécurité le 27 janvier. Nous proposons également que le Programme alimentaire mondial présente un exposé au Conseil, en même temps que l'OCHA. Notre objectif principal est d'éviter que la situation dont nous avons été témoins ces derniers jours à Madaya, à Fouaa et à Kafraya ne se reproduise.

Enfin, en ce qui concerne la situation politique en Syrie, nous sommes à une étape critique, compte tenu de la perspective du début imminent d'un processus de négociation. Dans les prochains jours, des démarches

potentiellement décisives seront faites. Tout d'abord, nous réitérons que les parties au conflit, à commencer par les autorités syriennes, doivent s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Je veux dire par là qu'elles doivent mettre fin aux attaques aveugles contre les populations civiles, notamment l'emploi de barils d'explosifs, et garantir un accès humanitaire ininterrompu et sans conditions. D'ici trois jours, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie présentera au Conseil de sécurité des mesures de renforcement de la confiance, dans le but ultime de conclure un accord de cessez-le-feu. Sans vouloir préjuger de cette réaction, il existe un large éventail de mesures, telles que l'échange de prisonniers, susceptibles de rapprocher les positions dans la perspective du prochain cycle de négociations qui se tiendra à Genève.

La résolution 2254 (2015) nous donne une occasion réelle d'ouvrir une nouvelle phase de dialogue entre le régime et l'opposition. La communauté internationale est prête à accompagner un processus politique en Syrie. Nous espérons que les parties au conflit ne laisseront pas passer cette occasion. Pour terminer, je voudrais exprimer une fois de plus l'appui et la confiance de l'Espagne à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je tiens, moi aussi, à remercier la Sous-Secrétaire générale, Mme Kang, de son exposé.

La Nouvelle-Zélande se félicite que depuis la séance du Conseil lundi, une deuxième série de convois d'aide a pu entrer dans Madaya, Fouaa et Kefraya hier et qu'une troisième série de convois est prévue dans les jours à venir. Toutefois, comme d'autres l'ont dit, il ne s'agit que d'une goutte d'eau dans l'océan : cette aide parvient à environ 62 000 personnes. Or, les agents humanitaires doivent pouvoir accéder en toute sécurité, sans entrave et de manière continue aux quelque 400 000 personnes prises au piège dans les zones assiégées dans toute la Syrie. Il est désormais confirmé qu'un grand nombre de ces personnes souffrent de conditions aussi abominables que celles que avons récemment vues à Madaya et ailleurs.

Le Gouvernement syrien est responsable du siège de certaines zones, mais d'autres, tels que divers groupes d'opposition et l'État islamique d'Iraq et du Levant, ont également recours à la tactique du siège. Nous demandons à tous ceux qui ont recours à cette tactique d'honorer immédiatement leurs obligations juridiques internationales en permettant l'acheminement de l'aide humanitaire. La politique d'un prêté pour un rendu appliquée concernant l'autorisation de l'accès humanitaire est inacceptable. Les civils ne doivent pas être utilisés comme des pions, comme nous l'avons vu à Madaya, Fouaa et Kefraya.

À seulement 25 kilomètres de Damas, les habitants de Madaya attendent depuis lundi d'être évacués afin de pouvoir recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin d'urgence. Il s'agit d'une situation complexe, et les faits ne pas encore tous connus. Ce qui est très clair, en revanche, c'est qu'il faut agir d'urgence. Si nous nous félicitons que les organismes humanitaires aient reçu l'autorisation de faire entrer des unités mobiles de soins et des équipes médicales pour appuyer les secours, nous ne comprenons pas que le Gouvernement syrien refuse de donner son feu vert à l'évacuation des habitants. Nous demandons aux autorités syriennes à d'approuver immédiatement les demandes d'évacuation sanitaire des malades.

La Nouvelle-Zélande et bien d'autres, dont le Secrétaire général, ont souligné à de nombreuses reprises que le Gouvernement syrien doit approuver sans délai les demandes de convois interinstitutions. Comme mon collègue de l'Espagne vient de le dire, dans sa résolution 2258 (2015), adoptée le mois dernier, le Conseil s'est déclaré préoccupé du fait que les autorités syriennes autorisent moins de convois',et leur a demandé d'examiner rapidement, et d'y donner une suite favorable, toutes les demandes qui leur sont adressées pour l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front. Nous ne pouvons pas accepter que des obstacles administratifs continuent d'empêcher l'aide humanitaire d'atteindre ceux qui en ont besoin. Comme Mme Kang l'a dit, les procédures d'approbation doivent être simplifiées et exécutées plus rapidement. La livraison de l'aide en Syrie est extrêmement complexe et dangereuse pour les personnes chargées de l'acheminer. Il serait dangereux d'essayer de faire passer cette aide sans l'accord du Gouvernement et de s'exposer au risque d'une attaque. Plus de 80 agents humanitaires ont perdu la vie depuis le début du conflit. Nous ne voulons pas que ce nombre augmente.

Le fait d'affamer intentionnellement des civils comme méthode de combat a été utilisé à plusieurs reprises pendant le conflit syrien. Ce que nous voyons aujourd'hui à Madaya est une répétition alarmante du siège et de la famine que les civils ont subis à Homs en 2014. Affamer délibérément des civils n'est pas un effet collatéral naturel d'un conflit. Il s'agit d'une

décision consciente des parties assiégeant la ville, une décision qui viole le droit international humanitaire et les résolutions du Conseil de sécurité, et qui est susceptible d'être constitutive de crime de guerre.

La Nouvelle-Zélande et l'Espagne ont l'intention d'inviter le Programme alimentaire mondial à présenter un exposé sur l'accès à l'alimentation dans les zones assiégées, dans le cadre des prochaines consultations humanitaires sur la Syrie, le 27 janvier. Dans l'intervalle, la Nouvelle-Zélande exige que le Gouvernement syrien et les autres parties au conflit lèvent immédiatement tous les sièges en Syrie et permettent la libre circulation des civils et des biens susceptibles de sauver des vies. Nous prions également les pays qui ont une influence sur les parties responsables de ces sièges à user de cette influence pour obtenir la levée des sièges. S'ils restent les bras croisés et ne font rien, ils sont, eux aussi, complices.

La situation est si désespérée que toutes les formes d'aide doivent être envisagées. À cet égard, nous voudrions connaître l'opinion du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur la possibilité de procéder à l'aérolargage de l'aide. La levée des sièges et le respect par les parties de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire contribueraient à instaurer un climat de confiance et à créer une dynamique avant les prochains pourparlers de Genève. Nous attendons avec intérêt de discuter de ces questions de manière plus approfondie avec l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, lundi. Nous savons tous très bien que seule une solution politique permettra de mettre fin aux souffrances du peuple syrien.

Pour terminer, je voudrais féliciter le courage et les efforts inlassables du personnel humanitaire travaillant sur le terrain, notamment celui des Nations Unies dirigé par le Coordonnateur des opérations humanitaires, M. Yacoub El Hillo; le Comité international de la Croix-Rouge; et le Croissant-Rouge arabe syrien.

M. Seck (Sénégal) : Comme c'est la première fois que le Sénégal prend la parole en séance publique du Conseil de sécurité depuis qu'il a été investi de la confiance de l'Assemblée générale pour être membre non permanent de cet organe, je voudrais d'emblée réaffirmer tout l'attachement du Gouvernement sénégalais aux idéaux de la paix, de la sécurité et de la justice partout dans le monde.

C'est dans cet esprit que ma délégation voudrait saluer l'initiative conjointe prise par la France et le Royaume-Uni de proposer l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, sous le format d'une réunion d'urgence, le présent exposé sur la situation humanitaire difficile de millions de Syriens, en particulier dans les zones assiégées. Que le Conseil de sécurité décide de se pencher une seconde fois sur cette question en l'intervalle d'une semaine traduit la grande préoccupation de la communauté internationale quant aux souffrances indicibles des populations syriennes. Cette situation interpelle notre conscience collective et appelle de notre part une prompte action en raison des responsabilités particulières du Conseil en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais adresser mes félicitations à Mme Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, pour la clarté de sa présentation, qui a permis de mieux appréhender les réalités du terrain. Je saisis l'occasion pour saluer le travail remarquable de tout le personnel humanitaire déployé sur ce terrain difficile pour une si noble cause, parfois au péril de leur vie.

Tout en reconnaissant les avancées enregistrées dans l'acheminement de l'aide humanitaire destinée notamment à la ville de Madaya, où plus de 40 000 personnes étaient menacées de famine, et dans les localités de Fouaa et Kefraya, le Sénégal demeure profondément inquiet du sort de plus 400 000 personnes dans d'autres endroits assiégés ou d'accès difficile. Pour cette raison, nous appelons à la mise en œuvre de la résolution 2258 (2015) du 22 décembre 2015, demandant à toutes les parties d'appliquer sans délai les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, en particulier en mettant en place des mesures visant à faciliter l'accès de l'aide humanitaire aux populations concernées, surtout les nombreuses personnes en besoin d'assistance d'urgence.

Pour ce faire, il appartient à tous les acteurs de prendre les dispositions nécessaires pour lever les entraves à l'accès à l'aide humanitaire, en gardant à l'esprit que le recours à certaines pratiques, telles que la faim comme arme de guerre, est susceptible d'être constitutif de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La situation est d'autant plus alarmante que trois organismes des Nations Unies – le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat pour les réfugiés et le Programme des Nations Unies pour le développement – ont lancé, le 12 janvier dernier, dans

le cadre d'une déclaration conjointe, un appel urgent en faveur de la mobilisation de plus de 8 milliards de dollars destinés à prendre en charge, dans le courant de l'année en cours, les 22,5 millions de personnes concernées en Syrie et dans la région. Comme en écho, l'Organisation mondiale de la Santé craint une pénurie sanitaire grave à l'intérieur de Syrie, où 57 % des établissements de santé et 51 % des centres médicaux ont été partiellement ou complètement détruits. À cet égard, l'appel lancé par l'Organisation – déjà confrontée à un déficit financier important – aux fins de la mobilisation de 400 millions de dollars pour la prise en charge de 11 millions de Syriens dans le pays au titre de 2016 devrait retenir toute notre attention.

In fine, notre défi collectif est de veiller à ce que la prise en charge de la situation humanitaire des réfugiés et des déplacés syriens soit complémentaire – peut-être même préalable – au processus politique, au sujet duquel des efforts importants ont été réalisés dans le courant de l'année 2015 avec, notamment, l'adoption par le Conseil de sécurité à l'unanimité de ses membres, le 18 décembre 2015, dans le cadre d'une séance ministérielle, de la résolution 2254 (2015), avec un accord crucial sur les termes de négociation du processus politique, d'un futur cessez-le-feu et de la lutte contre le terrorisme.

Je ne saurais terminer mon propos sans saluer l'initiative du Royaume-Uni de convoquer à Londres le 4 février 2016 une conférence des donateurs portant sur la prise en charge de la situation humanitaire des Syriens affectés par une guerre qui entre dans sa sixième année, avec un bilan des plus macabres : 250 000 morts, 4,4 millions de réfugiés, 13,5 millions de personnes déplacées.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à saluer votre décision, Monsieur le Président, de tenir la séance publique d'aujourd'hui et remercie la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, M[me] Kyung-wha Kang, de son exposé.

Ce conflit long de cinq ans a provoqué un grand nombre de pertes civiles et déclenché de graves crises sur les plans humanitaire et des réfugiés. Les habitants de certaines localités assiégées, en particulier, soumis à une grave pénurie de vivres et de médicaments, connaissent des conditions de vie vraiment épouvantables. La Chine est profondément attristée par la situation humanitaire en Syrie et compatit à la douleur des Syriens. Nous exhortons toutes les parties en Syrie à mettre concrètement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à faire tout ce qui est en leur pouvoir, de concert avec les Nations Unies et les autres organismes humanitaires, pour que soient menées à bien les activités de secours dans toutes les zones assiégées et pour soulager les besoins les plus criants de la population. La Chine espère que la conférence internationale d'annonce de contributions humanitaires pour la Syrie, prévue au début du mois prochain, donnera des résultats positifs. Nous demandons aux donateurs internationaux de se montrer généreux afin d'apaiser les souffrances du peuple syrien.

La Chine appuie activement les efforts visant à soulager la situation humanitaire en Syrie. Jusqu'à présent, la Chine a fourni à neuf reprises, par différents truchements, une assistance humanitaire à la Syrie d'un montant de 685 millions de yuan. Au Sommet du Groupe des Vingt de l'année dernière, le Président Xi Jinping a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 100 millions de dollars aux pays et aux organisations internationales concernés. Nous sommes prêts à apporter notre pierre, avec la communauté internationale, pour apaiser la crise humanitaire en Syrie et améliorer les conditions de vie du peuple syrien.

Trouver un règlement politique au problème syrien est le meilleur moyen de régler les questions connexes en Syrie, notamment dans leurs dimensions humanitaires. La communauté internationale doit rester inébranlable dans sa recherche d'une solution politique. Plus la situation humanitaire s'aggrave, plus il importe d'oeuvrer à un règlement politique. Le Groupe international de soutien pour la Syrie a tenu jusqu'à présent trois réunions au niveau ministériel. Le mois dernier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015), première résolution jamais adoptée par le Conseil sur le processus politique en Syrie. Elle renforce les points de convergence au sein de la communauté internationale sur un règlement politique. Elle permet d'insuffler une nouvelle vitalité à la recherche d'un règlement politique. Il s'agit réellement d'un résultat acquis de haute lutte.

La priorité de la communauté internationale est de maintenir vivace l'élan positif actuel en faveur d'un règlement politique et de s'assurer que le processus en question maintient le cap et débouche sur des résultats. Parallèlement, il est nécessaire que l'ONU reste la principale voie de médiation. La Chine appelle les parties en Syrie à saisir cette occasion historique pour reprendre promptement les négociations et oeuvrer au

processus syrien de façon à produire des résultats réels et rapides. La Chine est prête, avec les parties concernées, à continuer de jouer un rôle positif et constructif pour trouver une solution politique à la question syrienne.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord dire combien l'Égypte déplore la détérioration de la situation humanitaire en Syrie, dont ont à pâtir nos frères syriens aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Je tiens également à adresser mes remerciements et ma gratitude à tous ceux qui œuvrent dans le domaine des secours humanitaires à l'ONU, pour les efforts qu'ils déploient pour venir en aide à ce peuple.

L'expansion de la crise syrienne au cours des dernières années et son corollaire, l'escalade militaire, ont conduit à une grave dégradation de la situation humanitaire dans de nombreuses zones. Je réaffirme ici que l'Égypte condamne le fait de cibler des civils dans les zones d'affrontement et le fait de se servir de civils dans le cadre de tactiques de guerre, en les affamant, en les soumettant à des sièges ou en les utilisant comme boucliers humains. Dès l'apparition des premiers signes de cette catastrophe humanitaire, en particulier dans les villages de Madaya, Kafraya, Fouaa et Moudamiyet el-Cham, l'Égypte a multiplié les contacts avec les responsables de l'ONU, les hommes d'affaires syriens, des figures de l'opposition et le Gouvernement syrien en vue d'aider à trouver des solutions rapides face aux besoins humanitaires des Syriens qui habitent ces régions, quelle qu'en soit l'appartenance, dans la conviction que l'action humanitaire doit s'élever au-dessus des divergences politiques. À cet égard, l'Égypte se félicite de l'arrivée de l'aide dans un grand nombre de régions syriennes touchées et engage les différentes parties à poursuivre leur coopération avec l'ONU et les organismes de secours afin d'éviter que ne se reproduisent de pareils drames à l'avenir.

Certes, les aspects de la crise syrienne sur lesquels s'est penché le Conseil de sécurité sont multiples et complexes. Et malgré les divergences de vue sur nombre de questions liées à la crise, l'Égypte estime que l'action humanitaire doit rester un point de consensus au sein de la communauté internationale et des membres du Conseil de sécurité. L'Égypte insiste sur le fait que cette activité ne doit pas être tributaire des positions politiques opportunistes de certains États et appelle par conséquent, avec force, toutes les parties concernées par la crise syrienne à s'abstenir de politiser le drame que vit le peuple syrien ou d'utiliser ce peuple comme moyen de pression. L'action humanitaire vise à porter secours aux sinistrés et non à marquer des points ou à ajouter à la surenchère, qui ne mène qu'à davantage de morcellement et de divisions et, par conséquent, de souffrances pour les innocents victimes de ces affrontements.

L'Égypte réaffirme que, pour mettre fin de façon décisive aux souffrances du peuple syrien, il faut parvenir à un règlement politique à la crise en Syrie qui permette de mettre un terme au conflit armé et ouvre la voie à la mise en place d'un État démocratique. L'Égypte appelle à cet égard les membres du Conseil de sécurité, ainsi que les membres du Groupe international de soutien pour la Syrie à faire le nécessaire pour préserver le processus politique et le plan d'action convenus dans le cadre du processus de Vienne, que le Conseil de sécurité a approuvés dans sa résolution 2254 (2015). L'Égypte appelle aussi toutes les parties à œuvrer ensemble à l'aboutissement de ce processus et au maintien de la dynamique ainsi créée après de longues années de stagnation, et met en garde contre toute velléité de le faire échouer, qui non seulement conduirait à une prolongation, mais aussi à une escalade du conflit armé, et perpétuerait l'engrenage de la violence, qui risquerait de se poursuivre encore pendant des années, avec toutes les souffrances et l'aggravation de la situation humanitaire que cela implique.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et Mme Kyung-wha Kang de l'exposé que nous avons entendu, et nous la félicitons du travail qu'elle réalise, avec M. Stephen O'Brien, à la tête de ce bureau.

La République bolivarienne du Venezuela rejette les pratiques de siège utilisées par quelque partie au conflit que ce soit contre la population civile car elles violent le droit international des droits de l'homme et le droit international, et s'apparentent à un crime de guerre. La guerre complexe qui fait rage en Syrie est marquée par un degré élevé de violence et par la diversité des parties prenantes à ce conflit armé. En ce sens, le traitement de cette question si délicate se doit d'être équilibré, sans politiser les droits de l'homme et en garantissant l'arrêt de ces pratiques de siège.

Le Gouvernement syrien a la responsabilité de protéger ses concitoyens, ce qu'il a fait dans les zones dont il a le contrôle, et au-delà. Ce fait est reflété dans les rapports de l'ONU. Nous espérons que la coopération entre l'OCHA et les autorités syriennes se poursuivra et se renforcera au-delà de la conjoncture actuelle. Cela

étant dit, nous sommes préoccupés par le fait que les efforts déployés dans ces circonstances tragiques restent insuffisants et que des centaines de milliers de civils sont assiégés par les divers acteurs armés non étatiques et groupes terroristes, avec lesquels il est impossible de négocier pour les obliger à respecter le droit international et le droit international humanitaire.

À cet égard, nous regrettons la politisation des questions humanitaires relatives à la Syrie depuis le début du conflit. Nous considérons que l'assistance humanitaire doit viser à répondre à tous les besoins des personnes en Syrie, ainsi qu'aux besoins de ceux qui ont franchi les frontières d'autres pays en quête de sécurité. Il est donc d'une importance vitale d'obtenir l'appui et le consentement du Gouvernement syrien, conformément aux résolutions de l'ONU.

Le principal ennemi de la Syrie et de la région est le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), sans compter les autres organisations terroristes qui opèrent dans ce pays frère. Le monde a été témoin des atrocités commises par l'EIIL lorsqu'il a assiégé puis envahi la ville de Palmyre, détruisant le patrimoine historique de l'humanité et égorgeant tous ceux qu'il croisait sur son passage, comme l'archéologue de renommée mondiale Khaled Al Assad, le tout sous le regard stupéfait de la communauté internationale et avec le silence du Conseil de sécurité.

Notre pays a fait part à maintes reprises de sa consternation face à la difficile situation humanitaire en Syrie. Lorsque le Conseil s'est réuni pour renouveler le mandat de la résolution 2191 (2014), en décembre dernier (voir S/PV.7595), nous avions fait part de notre intérêt à faire en sorte que le mécanisme d'aide humanitaire soit étendu aux sites qui en avaient le plus besoin. Selon le dernier rapport du Secrétaire général en date du 11 décembre 2015 (S/2015/962), plus de 212 000 personnes sont toujours assiégées par l'EIIL, le Front el-Nosra et les groupes qui leur sont affiliés. Nous attendons de l'OCHA qu'il élabore une stratégie pour lutter contre ce problème. Dans un tel contexte, nous sommes préoccupés par les propos de M. Yacoub El Hillo, Coordonnateur résident des Nations Unies en Syrie, concernant la délicate situation des plus de 42 000 personnes vivant dans les environs de Madaya, qui risquent la famine, de même que les plus de 20 000 personnes à Kefraya et Fouaa, qui, malheureusement, ne semblent pas susciter le même intérêt. Nous accueillons donc avec plaisir la réponse positive du Gouvernement syrien qui s'engage, comme c'est écrit dans la lettre conjointe, à faciliter l'accès des convois humanitaires, convois auxquels, selon les informations dont nous disposons, devrait s'ajouter dans les prochaines heures un second chargement à destination de Medaya, de Kefraya et de Fouaa. Nous espérons que cette coopération et cette coordination s'étendront à tout le territoire syrien.

Dans un tel contexte, nous voulons saluer le travail accompli par le Croissant-Rouge arabe syrien et l'OCHA qui, en coordination avec le Gouvernement, ont permis d'acheminer l'aide humanitaire aux populations de Madaya, Kefraya et Fouaa. En moins de deux jours, 200 bénévoles et travailleurs humanitaires ont dépêché 45 convois à Madaya, afin de porter secours à 40 000 personnes, ainsi que 18 convois à Kefraya et à Fouaa, au profit de 20 000 personnes environ. Dans un tel contexte, il importe d'insister sur le fait que les groupes armés non étatiques doivent fournir des garanties et donner l'assurance que cette aide parviendra bien aux civils qui en ont besoin, et non à leurs combattants. De la même manière, il est important que les parties garantissent la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs humanitaires à pied d'œuvre dans ces conditions ô combien difficiles.

Nous saluons les nobles efforts déployés par les organismes humanitaires en Syrie, qui effectuent leur travail dans des conditions hostiles découlant du même conflit qui a plongé le pays et sa population dans une situation on ne peut plus déplorable. C'est pourquoi nous condamnons les attaques perpétrées contre leurs personnels et les installations dans lesquelles elles réalisent leur noble travail. Il est inacceptable que le personnel humanitaire constitue une cible militaire pour les parties quelles qu'elles soient.

Ces cinq dernières années, nous avons vu comment le pays et sa population ont subi les assauts des groupes terroristes qui ont transformé la Syrie en un théâtre d'expérimentation et de promotion de la barbarie, dans l'objectif d'imposer leur vision totalitaire. Malheureusement, il semblerait que la communauté internationale n'a pas encore pris conscience du danger que représentent les idées extrémistes pour l'avenir de l'humanité, si l'on en juge par le traitement que divers médias accordent à certains petits chefs de ces groupes, les présentant comme des modérés tout en dissimulant leur long historique d'intolérance et de haine, aux fins de promouvoir les intérêts politiques particuliers de certains. Nous insistons sur le fait que les zones contrôlées par l'EIIL, le Front el-Nosra et leurs entités affiliées

représentent un véritable défi pour les organisations humanitaires et la communauté internationale, dans la mesure où tous les efforts déployés pour réduire la capacité opérationnelle de ces groupes serviront en définitive les intérêts de la population civile et d'un règlement politique négocié du conflit.

En décembre 2015, le Conseil a tenu une séance ministérielle (voir S/PV.7588) dans le but d'encourager les solutions en faveur de la paix et du dialogue politique. Nous devons saisir l'occasion que cela a fait naître et renforcer résolument le processus de paix. Le règlement de la crise humanitaire en Syrie est lié au cessez-le-feu prévu dans la résolution 2254 (2015) et à l'ouverture des pourparlers de paix entre les groupes belligérants et entre les Syriens eux-mêmes. Par ailleurs, le Conseil doit jouer son rôle et venir à bout des obstacles qui surgissent sur la voie de la restauration de la paix dérobée au peuple syrien. Nous lançons un appel pour que toutes les parties aux négociations à Genève parviennent à un règlement politique de cet horrible conflit armé et qu'elles agissent en toute bonne foi et sans conditions préalables. Nous devons coordonner nos efforts et avancer dans la même direction – il est important d'entretenir la dynamique engagée en décembre et que rien ne puisse faire entrave à la marche vers la paix.

Enfin, nous renouvelons notre appui aux efforts que déploie l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour parvenir à un règlement politique et pacifique de ce conflit et nous attendons avec intérêt le rapport qu'il présentera lundi prochain. Nous, membres du Conseil de sécurité, devons rester unis pour appuyer le règlement politique du conflit, seule voie efficace pour parvenir à mettre fin à la terrible tragédie humanitaire que vit le peuple syrien.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en espagnol*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole au Conseil de sécurité pendant une séance publique, je tiens à souligner que le Japon est disposé à travailler avec vous, Monsieur le Président, ainsi qu'avec tous les membres du Conseil, à l'avènement de la paix et de la sécurité internationales. Je tiens également à vous féliciter de votre accession à cette importante charge qu'est la présidence du Conseil dès votre premier mois au sein de cet organe. Nous vous remercions en outre d'avoir convoqué la session d'urgence d'aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je remercie sincèrement Mme Kyung-wha Kang de son éclairage sur la situation grave qui règne en Syrie.

La crise syrienne, qui va bientôt entrer dans sa sixième année, représente l'une des pires crises humanitaires de notre génération. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur une population d'environ 17 millions de personnes, 12 millions de Syriens – dont la moitié sont des enfants – ont besoin d'assistance. Toutefois, l'assistance ne parvient que sporadiquement aux 4,5 millions de personnes vivant dans des zones dites « difficiles d'accès ». De fait, 400 000 personnes vivent en situation de siège, sans avoir accès à l'aide humanitaire – soit l'équivalent de plus de 10 % de la population de votre pays, Monsieur le Président.

La ville de Madaya n'est qu'un exemple de la situation tragique que vit quotidiennement un nombre incalculable de Syriens. Certaines images récentes montrant des convois des Nations Unies entrant dans la ville ont suscité un soulagement momentané. Je voudrais de nouveau exprimer notre vive reconnaissance au personnel humanitaire, dont les efforts courageux et inestimables permettent de continuer à sauver des vies. Mais combien de temps encore les Syriens doivent-ils vivre aux dépens des autorisations de distribution de l'aide? Ce qui se passe à Madaya, tout comme le souligne l'exposé présenté aujourd'hui par la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, nous rappelle que la situation est loin d'être résolue.

Dans la résolution 2254 (2015), adoptée en décembre, le Conseil a exprimé son ferme appui en faveur d'une solution politique à la crise. Nous attendons avec impatience la tenue du premier dialogue intersyrien le 25 janvier. Le Japon continuera d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, ainsi que le processus politique engagé sous les auspices de l'ONU en vue de parvenir à une transition politique fondée sur le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) dans son intégralité.

Il faut trouver une solution à la terrible situation humanitaire, et ce indépendamment du processus politique. Pourquoi les Syriens doivent-ils continuer d'endurer les mêmes souffrances plusieurs semaines après l'adoption de la résolution 2254 (2015), qui exige de toutes les parties qu'elles honorent les obligations que leur impose le droit international? Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a fait très clairement savoir hier à l'Assemblée générale que l'utilisation de la nourriture comme arme de guerre constituait un crime de guerre, et que toutes les parties se livraient à des atrocités prohibées par le droit international humanitaire.

Nous ne devons pas oublier que le succès du processus politique dépend de l'appui que lui apporte le peuple syrien, et ne perdons pas de vue que l'objectif du processus politique et des efforts entrepris par le Conseil est de mettre un terme aux souffrances des Syriens sur le terrain.

Les attaques aveugles commises contre les civils et les obstacles qui entravent l'accès humanitaire sapent la confiance mutuelle nécessaire à la recherche d'une solution politique. Même si tous les acteurs sont responsables de la protection des civils, il incombe au premier chef au Gouvernement syrien de protéger ses propres citoyens. La protection des civils constitue une obligation au regard du droit international humanitaire. Nous appelons toutes les parties à fournir un accès rapide, sûr et sans entraves à l'aide humanitaire, comme le stipulent les résolutions du Conseil. À cet égard, nous appelons tout particulièrement les États qui composent le Groupe international d'appui pour la Syrie à user de leur influence à cette fin.

La situation humanitaire en Syrie exige également besoin la solidarité de la communauté internationale, qui se doit d'accroître son aide. Depuis 2011, le Japon a versé plus de 1,1 milliard de dollars d'aide humanitaire, y compris des vivres, des services d'assainissement et d'autres formes d'assistance aux Syriens et aux pays d'accueil voisins. Nous sommes néanmoins préoccupés par le fait que 43 % seulement des besoins de financement ont été satisfaits en 2015. Puisque nous visons le dénouement définitif de la crise et le retour des Syriens chez eux, notre aide ne saurait se limiter à la fourniture d'une assistance vitale immédiate, comme les denrées alimentaires et les fournitures médicales, mais doit également comprendre une assistance telle que la formation professionnelle et l'éducation afin d'aider les Syriens à devenir autonomes.

La prochaine conférence de Londres, qui aura lieu en février, sera l'occasion idéale pour la communauté internationale de faire montre de détermination et de solidarité à l'égard de ceux qui souffrent sur le terrain. Nous nous réjouissons de prendre part à cette conférence, au cours de laquelle le Japon annoncera un nouveau programme d'aide important, en attendant qu'il soit approuvé par la Diète. Le programme comprendra des secours immédiats, comme l'aide alimentaire, ainsi qu'une assistance sous forme de formation professionnelle pour les Syriens. Nous allouerons en outre de l'aide aux pays voisins tels que le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et l'Égypte.

Lorsque les convois des Nations Unies ont pénétré cette semaine dans la ville de Madaya assiégée, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a déclaré avoir vu des gens qui semblaient avoir perdu tout espoir que le reste du monde s'occupe d'eux. Madaya constitue le signal d'alarme nous rappelant que des millions de personnes continuent de souffrir en Syrie. Je tiens à remercier la France et le Royaume-Uni d'avoir demandé la convocation d'urgence de la présente séance, de même que l'Espagne et la Nouvelle-Zélande d'avoir joué un rôle décisif en promouvant des résolutions cruciales du Conseil de sécurité sur cette question. Les membres du Conseil doivent rester vigilants et ne pas fermer les yeux sur les exactions humanitaires infligées à des millions de Syriens.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Mme Kyung-wha Kang, qui nous a brossé un tableau clair de l'évolution récente de la situation dans les zones assiégées de la Syrie.

Cela fait environ une semaine que le monde entier a appris la terrible vérité concernant le siège de Madaya, ville située à tout juste 25 kilomètres de la capitale, Damas. Tout le monde a été bouleversé par les images brutales de mort et de famine qui ont émané de cette ville, chose quasiment impensable à notre époque. Le degré de brutalité dont a été victime la population de Madaya ne peut trouver de comparaison qu'avec les atrocités nazies perpétrées pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes de tout coeur avec les Syriens innocents, victimes du terrible conflit aveugle qui sévit dans leur pays.

Nous nous réjouissons qu'un deuxième lot d'aide humanitaire ait été acheminé à Madaya, et appelons toutes les parties au conflit syrien, y compris le Gouvernement, à se montrer cohérentes en fournissant aux Nations Unies un accès sans entraves à la ville et à d'autres zones assiégées, comme l'exige le droit international et conformément aux résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014). Nous souscrivons à la déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, qui a dit hier que les auteurs de ces atrocités devaient être poursuivis en justice. Nous tenons à rappeler à tout un chacun en Syrie que quiconque utilise délibérément la famine comme arme commet un crime de guerre et sera tôt ou tard tenu pour responsable.

Je voudrais poser une question bien précise. Au cours d'une réunion qui s'est tenue il y a quelques jours,

nous avons appris que près de 400 habitants de cette ville avaient immédiatement besoin de soins médicaux et d'être évacués. Que leur est-il arrivé? S'ils n'ont pas été évacués, nous voudrions savoir précisément qui a empêché le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de les prendre en charge. Nous pensons que le Conseil de sécurité a l'obligation d'élaborer sur-le-champ un document établissant l'entière responsabilité de ceux qui prennent pour cible les civils en Syrie et les obligent à rendre des comptes. Pays ayant subi une famine artificielle au début des années 30, l'Ukraine appelle le Conseil à se faire entendre lorsqu'il affirme que l'utilisation de la famine comme méthode de guerre par l'une ou l'autre des parties ne peut pas être et ne sera pas tolérée.

Enfin, il se peut que certains d'entre nous au Conseil de sécurité aient des avis différents sur la situation politique en Syrie, mais nous devons rester unis lorsqu'il s'agit de trouver une solution à la crise humanitaire dans ce pays, qui a déjà tant souffert ces cinq dernières années.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes préoccupés par la grande complexité de la situation humanitaire en Syrie, qui résulte du conflit armé qui continue de sévir dans le pays. Nous prenons acte des efforts qui ont été déployés par les organismes humanitaires des Nations Unies et par le Croissant-Rouge arabe syrien. Il est crucial que toutes les parties au conflit – de même que les États qui ont une certaine influence sur elles – fassent tout leur possible pour fournir l'ensemble des produits de première nécessité aux habitants des villes assiégées. Nous entrons dûment en relation avec les autorités syriennes compétentes et les encourageons à coopérer de manière constructive avec les organismes humanitaires des Nations Unies.

Nous sommes cependant particulièrement préoccupés par la situation des habitants des villes assiégées par les combattants des groupes terroristes, que sont le Front el-Nosra, l'État islamique, Ahrar el-Cham et l'Armée de l'islam, qui se cachent derrière les civils, les utilisent comme boucliers humains, les enlèvent pour obtenir une rançon et pillent les convois d'aide humanitaire. Même des groupes combattant pour l'Armée syrienne libre se rendent coupables de ces actes.

Les questions de l'ordre de celle dont nous débattons aujourd'hui doivent être abordées de manière objective, globale et professionnelle, en tenant compte des réalités de la région. Madaya a été évoquée, mais pas un mot n'a été dit au sujet d'autres zones, telles que Noubl et Al-Zahra, dans la province d'Alep, et nous parlons ici de dizaines de milliers de personnes.

Les organismes humanitaires des Nations Unies savent très bien quels efforts avaient été entrepris pour lever le siège du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk ainsi que de la zone de Waer, où les accords conclus par toutes les parties ont été très bien respectés. D'un point de vue pratique cependant, l'acheminement des convois humanitaires dans les zones en difficultés évoquées aujourd'hui, y compris Madaya, se fait avec la participation active des autorités de la République arabe syrienne. Cela a été confirmé par le personnel des organismes humanitaires des Nations Unies qui observent l'acheminement de l'aide dans cette ville. Un deuxième convoi est en route pour Madaya, Fouaa et Kfar Haya, et un troisième convoi devrait être acheminé le 17 janvier.

Le Coordonnateur résident des Nations Unies en Syrie, M. Yacoub El Hillo, a pris acte avec satisfaction de la poursuite des contacts directs entre l'Organisation mondiale de la Santé et le Gouvernement syrien concernant l'organisation de l'évacuation médicale d'urgence des civils qui en ont besoin.

Les forces armées russes présentes en Syrie ont également mené des opérations humanitaires, à la demande du Gouvernement syrien. Une aide a été acheminée dans la ville de Deir ez-Zor, actuellement assiégée par des terroristes. Personne n'en a parlé à la présente séance. Vingt-deux tonnes d'aide y ont été parachutées par les forces russes, et nous continuerons bien entendu de travailler en ce sens.

Le Conseil de sécurité accorde une grande attention à la situation humanitaire en Syrie. La présente séance est déjà la deuxième consacrée à cette question cette semaine. Aujourd'hui, nous sommes réunis en séance publique, et nous devons dire que, même pour ce qui est de la pratique du Conseil de sécurité, cela est quelque peu inhabituel. Très prochainement, le 27 janvier, nous examinerons les aspects humanitaires de la crise syrienne, suite à la publication du rapport mensuel du Secrétaire général.

C'est presque comme si, sous prétexte de la détérioration de la situation dans les villes et zones assiégées, on essayait de faire échouer le lancement des pourparlers entre Syriens, prévu le 25 janvier. Tout cela va à l'encontre de la résolution 2254 (2015), en vertu de laquelle le début des pourparlers ne peut être soumis à

aucune condition préalable. Les questions humanitaires doivent faire partie intégrante des négociations entre Syriens. L'expérience montre d'ailleurs que, quand personne ne gêne les parties, elles peuvent rapidement parvenir à un accord durable.

À l'approche des pourparlers inter-syriens, beaucoup de bruit est fait inutilement et on recourt de plus en plus à une tactique malhonnête, qui a déjà été utilisée à de multiples occasions, consistant à donner un caractère politique aux questions humanitaires, et ce problème est soulevé dans des instances internationales, le deux poids, deux mesures l'emportant, hélas, de nouveau. Il est clair que cette tactique est employée par ceux qui n'apprécient pas la Déclaration conjointe sur l'issue des pourparlers multilatéraux sur la Syrie qui se sont tenus à Vienne et qui ne veulent pas renoncer à leur projet voué à l'échec visant à régler le conflit syrien par la force. Nous n'avons pas oublié la résistance à laquelle il a fallu faire face pour qu'il soit fait référence aux Déclarations de Vienne dans la résolution 2254 (2015). Même les États qui ont joué un rôle positif dans l'élaboration des Déclarations de Vienne et de la résolution 2254 (2015) pourraient être plus cohérents et faire porter leurs efforts sur la mise en œuvre de ces textes.

On ne peut néanmoins se garder de régler des questions fondamentales, à savoir la promotion du dialogue pour régler la question syrienne. Il s'agit maintenant avant tout d'établir une liste représentative des délégations de l'opposition syrienne et de consolider la liste des organisations terroristes opérant en Syrie.

Une autre question tout aussi importante a trait au fait qu'il n'y a pas d'autre solution que d'établir une vaste coopération intergouvernementale entre les États, notamment en ce qui concerne la présence militaire en Syrie, afin de lutter plus efficacement contre les organisations terroristes. Les propositions faites par la Fédération de Russie à cet égard restent valables.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance cet après-midi. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Mme Kyung-wha Kang, de son exposé.

Il est absolument inacceptable, nul ne le contestera, de laisser 400 000 personnes au moins continuer de vivre et de mourir dans des zones assiégées en Syrie. C'est pourquoi nous appuyons toutes les initiatives visant à dénoncer de telles situations dans les termes les plus énergiques et à exercer la pression politique requise pour mettre fin de manière décisive à cette situation et à cet état de choses dramatiques.

Nous nous félicitons vivement que des convois humanitaires aient eu accès à la ville de Madaya et à d'autres zones assiégées par la rébellion dans le nord-ouest de la Syrie. Nous saluons les efforts remarquables déployés par les organismes humanitaires qui, envers et contre tout, continuent de travailler pour sauver des vies et assurer les secours minimums nécessaires aux Syriens qui se trouvent dans une situation absolument affligeante.

Nous félicitons également le Coordonnateur de l'action humanitaire en Syrie, M. Yacoub El Hillo, ainsi que le personnel du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien, qui, ces derniers jours, ont été en mesure de distribuer des fournitures, notamment médicales, dont le besoin se fait cruellement sentir, y compris des couvertures et des vêtements. Nous espérons sincèrement qu'une pression accrue contraindra le Gouvernement et les forces d'opposition à continuer de permettre un accès régulier et sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les zones assiégées en Syrie.

Dans sa déclaration éloquente d'hier, le Secrétaire général, décrivant la situation à Madaya, a dit qu'elle a atteint des niveaux révoltants d'inhumanité en raison des souffrances infligées à des enfants et à des personnes âgées, à des hommes et à des femmes. Les cas signalés de personnes mourant de faim ou tuées par des tireurs d'élite ou des mines antipersonnel alors qu'elles tentent de fuir sont constitutifs de crimes de guerre, comme l'a souligné le Secrétaire général. Les responsables de ces actes odieux doivent en répondre.

Dans le cadre du processus politique, à plus forte raison si l'on souhaite que ce processus réussisse, les parties belligérantes doivent montrer qu'elles entendent sincèrement respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Elles doivent mettre fin aux souffrances de la population civile, et en particulier de tous ceux qui sont pris au piège dans des zones assiégées et difficiles d'accès. Nous espérons que les préparatifs actuels de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, en vue des pourparlers politiques entre le Gouvernement syrien et l'opposition à Genève, qui doivent commencer le 25 janvier, se

poursuivront sans entrave et que l'on trouvera dans les plus brefs délais une solution politique à cette catastrophe humanitaire.

Avec l'adoption de la résolution 2254 (2015) a été pris l'engagement d'accélérer les efforts visant à parvenir à un cessez-le-feu, parallèlement au processus politique, en application du communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), et à faire avancer rapidement le processus politique. Il reste par conséquent à déterminer les modalités et les conditions d'un cessez-le-feu et à exercer la pression nécessaire sur toutes les parties pour permettre la levée de tous les sièges de zones habitées par des civils, et faciliter ainsi le règlement politique du conflit syrien. Cela reste le seul moyen de mettre fin à la tragédie qui afflige actuellement le peuple syrien. À cet égard, nous attendons avec intérêt l'exposé que M. de Mistura présentera lundi au Conseil.

Le peuple syrien a besoin de réponses satisfaisantes de la part du Conseil de sécurité. Il est de notre devoir d'apporter cette réponse pour donner une chance à la paix.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier la Sous-Secrétaire générale, M[me] Kang, de son exposé, dans lequel elle a fourni des informations d'importance vitale sur les efforts en cours en vue de répondre aux besoins sanitaires essentiels des civils dans les zones difficiles d'accès et assiégées en Syrie.

Nous déplorons le coût humain inadmissible du conflit en cours. Il est tout simplement stupéfiant que plus de 400 000 Syriens vivent actuellement dans des conditions de siège, tactique de guerre qui remonte au Moyen Âge et que les pays et les peuples civilisés avaient depuis abandonnée. Il est inimaginable qu'au XXI[e] siècle, les parties au conflit syrien en viennent à avoir recours à la tactique déplorable du siège des villes et de l'affamement de populations entières, dont des femmes et des enfants, à titre de stratégie de guerre. L'emploi de cette stratégie ajoute une nouvelle dimension inhumaine et horrifiante au conflit syrien.

Nous avons trouvé encourageante la percée réalisée en début de semaine par l'ONU et ses partenaires, qui ont réussi à ménager une zone de libre passage pour l'acheminement des missions de secours humanitaires vers les villes assiégées de Madaya, Fouaa et Kefraya. Nous appelons toutes les parties à veiller à maintenir l'accès à ces villes. Nous espérons que l'accès des secours et des articles humanitaires sera ouvert vers d'autres zones difficiles d'accès, notamment celles qui sont assiégées par différentes parties au conflit.

La Malaisie partage les préoccupations formulées au sujet du sort des 400 habitants de Madaya nécessitant une évacuation immédiate, ainsi que l'a souligné le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous exhortons les autorités compétentes à accélérer les démarches en vue de cette évacuation immédiate. Pour les personnes dont l'état rend une évacuation impossible, nous demanderons qu'un accès immédiat et accéléré soit accordé aux prestataires de l'aide médicale nécessaire vers Madaya. Si ma délégation se félicite de la levée du blocus imposé à Madaya, Fouaa et Kefraya, nous soulignons que toutes les parties au conflit ont une responsabilité incontestable de protection des civils, en tout temps. La stratégie du siège et de la famine, qui dégrade cruellement la vie humaine et viole le droit international, doit cesser.

Outre leur lutte quotidienne pour la survie sous une pluie de balles et de bombes, les citoyens syriens ordinaires, notamment ceux qui vivent dans des conditions de siège, connaissent une situation de plus en plus précaire, en particulier avec l'arrivée de l'hiver. Nous tenons à souligner que la nécessité d'apporter une solution politique au conflit n'est plus à démontrer. Il convient maintenant de mettre en place les conditions propices à cette fin. La Malaisie réaffirme son soutien à l'initiative lancée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général en vue d'un règlement politique du conflit syrien en application de la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous appelons toutes les parties concernées à participer aux pourparlers facilités par l'ONU, dont le commencement est prévu le 25 janvier, sans conditions préalables. La Syrie et les citoyens syriens versent leur sang depuis trop longtemps.

Pour conclure, si nous voulons croire que les pourparlers à venir ouvriront la voie à une trêve durable ou à la cessation des hostilités entre les différentes parties, en particulier le Gouvernement et les forces de l'opposition, la terrible crise humanitaire que subissent les citoyens syriens appelle, de la part de la communauté internationale, l'adoption de mesures d'urgence pour assurer le libre passage et l'acheminement de l'aide et des secours humanitaires vers les populations qui en ont le plus besoin, en particulier dans les zones difficiles d'accès et en état de siège. Nous appelons les États qui ont de l'influence sur les parties au conflit à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les sièges soient levés et pour que l'aide humanitaire soit accessible à tous.

Mme Sison (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale, Mme Kang, de son exposé qui donne particulièrement à réfléchir. Je tiens également à remercier les autres membres du Conseil de sécurité d’avoir organisé la présente séance à brève échéance.

Je souhaite en premier lieu saluer le courage du personnel de l’ONU et des travailleurs humanitaires dont le travail en Syrie aide à sauver des vies dans les conditions extrêmement difficiles d’une zone de conflit. C’est un travail courageux, qui est profondément apprécié. Des millions de personnes en dépendent.

Nous nous réunissons dans cette salle aujourd’hui après l’onde de choc créée dans le monde par la démonstration de barbarie pure du régime d’Al-Assad en Syrie. La famine décrite dans les informations qui nous parviennent de Madaya a véritablement choqué notre conscience et notre humanité communes. Le fait le plus préoccupant est qu’il ne s’agit pas d’un cas isolé dans l’horreur et la cruauté. Au contraire, cela participe d’une tactique de siège et de famine délibérée et systématique employée par le régime contre les populations civiles dans toute la Syrie, une pratique barbare de plus dans le contexte d’un conflit qui en regorge. Le Conseil a adopté une résolution après l’autre concernant l’accès humanitaire. Pourtant, la souffrance des Syriens n’a fait qu’augmenter au cours de l’année écoulée, pour atteindre un degré intolérable. Cette situation ne peut pas durer.

Nous nous félicitons de l’acheminement des deux convois de l’ONU jusqu’à Madaya, Fouaa et Kefraya cette semaine. Cette assistance est vitale, mais elle est loin d’être suffisante et elle est beaucoup trop tardive. Avant lundi, les 40 000 habitants de Madaya pris au piège par le régime syrien et ses alliés, dont le Hezbollah, n’avaient reçu presqu’aucune aide humanitaire depuis octobre. En conséquence, même si les convois acheminés cette semaine sont nécessaires, les besoins sont largement supérieurs. Au moins 32 personnes, y compris des nourrissons, sont mortes de faim au cours des 30 derniers jours selon les dernières informations fournies par les travailleurs humanitaires. Selon les informations fournies par les Nations Unies, plus de 400 personnes sont sur le point de mourir de faim – il ne s’agit là que des cas que nous connaissons, il pourrait y en avoir davantage. Les deux médecins qui se trouvent dans la ville – deux médecins pour 40 000 personnes au total – ont très peu de moyens de soigner cette communauté malade et affaiblie. L’hôpital de Madaya a été détruit, et le seul établissement médical qui reste est confronté à une grave pénurie de médicaments, de fournitures et de personnel de santé. Cet établissement se compose d’une seule grande salle où, cette semaine, les travailleurs humanitaires ont pu voir 20 personnes très faibles souffrant de malnutrition sévère qui dormaient à même le sol, sans matelas.

Lorsque les membres du personnel des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge sont arrivés à Madaya lundi, le comité local de distribution d’aide humanitaire, reconnaissant, a insisté pour leur offrir un repas, en essayant de faire preuve d’hospitalité, dans un véritable esprit de générosité. Toutefois, les membres de ce comité n’avaient rien d’autre à leur offrir que de l’eau salée chaude où flottaient quelques grains de riz. Cela fait près de cinq mois qu’il n’y a pas de pain à Madaya et les quelques articles alimentaires disponibles sont vendus à des prix exorbitants : un kilogramme de sucre coûte 150 dollars et un kilogramme de riz 200 dollars. Madaya a tout simplement été coupée du monde. Les civils qui ont essayé de fuir ou de trouver de la nourriture ont été tués ou blessés par des mines antipersonnel et les coups de feu des tireurs embusqués appartenant aux forces qui appuient le régime. Depuis que le régime syrien a coupé l’électricité et l’approvisionnement en carburant pour les générateurs, les habitants de cette ville montagneuse – où en ce moment la température chute souvent en dessous de zéro – sont forcés de risquer leur vie pour ramasser du bois afin que leurs enfants n’aient pas froid pendant la nuit. Cela doit changer.

Nous demandons une fois de plus au régime syrien de garantir un accès immédiat, régulier, inconditionnel et sans entrave. Il y a trois jours, l’ONU a présenté une demande officielle au régime syrien, en vue du déploiement d’unités médicales mobiles et d’équipes médicales à Madaya pour effectuer des évaluations nutritionnelles et soigner les malades qui sont dans un état critique. Cette demande vient d’être approuvée aujourd’hui, mais ces unités et ces équipes doivent arriver immédiatement, sans plus de retard.

Le personnel médical, épuisé, qui se trouve à Madaya, a besoin de cet appui d’urgence pour stabiliser et soigner les personnes qui souffrent de malnutrition sévère. Les malades dont l’état est critique – les 400 personnes qui, d’après les Nations Unies, sont sur le point de mourir de faim – doivent être immédiatement soignés ou évacués en lieu sûr. Les histoires effroyables en provenance de Syrie sont devenues tragiquement banales, mais elles ne doivent pas

nous rendre insensibles. Il s'agit de familles qui tentent de survivre avec ce qui ne mérite même pas le nom de soupe – juste de l'eau chaude et des épices bouillis –, de nourrissons que leurs mères sont incapables d'allaiter parce qu'elles souffrent de malnutrition et de vieillards frêles qui sont en train de dépérir. Nous ne pouvons pas devenir indifférents au récit de leurs souffrances.

Nous – le Conseil- devons exiger un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave aux habitants de Madaya et à tous les civils en Syrie, pas simplement pour assurer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, mais parce qu'il s'agit d'un impératif moral. Comme nous le savons tous, cette situation – la famine, les souffrances et l'obstruction de l'accès humanitaire – n'aurait jamais dû se produire et elle ne concerne pas uniquement Madaya.

Il convient également d'attirer l'attention sur les villes de Mouadamiya et de Daraya, dans la banlieue de Damas, qui sont toujours asphyxiées par le régime syrien. Madaya n'est qu'une des 12 zones en Syrie qui sont assiégées par le régime, tandis que les groupes d'opposition armés encerclent les civils à Fouaa et à Kefraya et l'État islamique d'Iraq et du Levant encercle lui Deir el-Zor. Outre les 400 000 personnes qui se trouvent dans les zones assiégées, plus de 4 millions de Syriens vivent dans des zones difficiles d'accès où les Nations Unies ont de plus en plus du mal à acheminer de l'aide.

Il faut mettre fin à cette pratique qui consiste à interdire l'accès humanitaire, à qui que ce soit et où que ce soit. Tout en saluant les progrès réalisés par l'ONU pour répondre aux besoins des populations de Madaya, de Fouaa et de Kefraya, il faut reconnaître que ces livraisons ponctuelles ne permettent pas de mettre fin à la catastrophe humanitaire provoquée par l'état de siège dont font l'objet certaines communautés. Il faut garantir l'accès aux vivres, aux médicaments et aux articles de première nécessité, pour toutes les communautés. Tel doit être notre objectif. Par ailleurs, étant donné qu'en 2015, nous avons constaté une détérioration de la situation en ce qui concerne l'accès humanitaire et une augmentation du nombre de personnes souffrant de la malnutrition et de la faim, nous devons tous réexaminer nos stratégies pour améliorer l'efficacité de notre action.

Durant l'année écoulée, nous avons vu le nombre de Syriens ayant besoin d'une aide humanitaire atteindre 13,5 millions de personnes, ce qui représente une augmentation de 1,3 million. Le nombre de Syriens qui reçoivent une aide humanitaire dans les zones difficiles d'accès a continué de diminuer de façon spectaculaire, passant de 1,1 million en 2014 à 625 000 en 2015. Dans les zones assiégées, en moyenne, seulement 3 % des populations ont reçu une aide humanitaire, comme la Sous-Secrétaire générale, Mme Kang, vient de l'indiquer. Nous devons cesser d'agir comme si ces souffrances étaient tout simplement inévitables. Au cours de l'année écoulée, le régime syrien n'a même pas répondu à plus de la moitié des demandes des Nations Unies pour acheminer de l'aide humanitaire à travers les lignes de conflit. Selon les Nations Unies, si le régime approuvait les demandes en suspens, cela permettrait à 1,4 million de personnes de recevoir une aide humanitaire. En tant que partenaire des Nations Unies, les États-Unis ont l'intention de contribuer à l'élaboration de stratégies permettant d'inverser les tendances observées durant l'année écoulée.

Le régime syrien doit simplifier les procédures administratives. Nous, le Conseil, devons faire pression sur les parties pour qu'elles appliquent les résolutions que nous avons adoptées. À cet égard, nous demandons à l'ONU de porter immédiatement à l'attention du Conseil tous les obstacles à l'accès humanitaire pour que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent.

Le Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) a évoqué la nécessité de prendre des mesures pour garantir un accès humanitaire rapide dans toute la Syrie, conformément à la résolution 2165 (2014). En outre, le GISS a exigé qu'il soit fait droit aux demandes en suspens présentées par l'ONU relativement aux convois humanitaires. Dans sa résolution 2254 (2015), le Conseil a engagé les États membres du GISS à faire immédiatement usage de leur influence à ces fins.

Comme nous l'avons déjà dit, le seul moyen de mettre fin à la violence et au conflit en Syrie est de promouvoir une transition politique négociée, tel qu'énoncé dans la résolution 2254 (2015). Toutefois, alors que nous œuvrons à la réalisation de cet objectif, les Syriens ne peuvent pas attendre – littéralement – les vivres, les médicaments ou l'eau salubre. Il est vital que le régime syrien et toutes les parties autorisent un accès humanitaire immédiat, inconditionnel et sans entrave à tous ceux qui ont besoin d'aide. Tous les États Membres de l'ONU doivent unir leurs efforts pour faire pression sur le Gouvernement syrien ou tous les acteurs sur lesquels ils ont une certaine influence, afin qu'ils garantissent l'accès à Madaya et à toutes les communautés sur l'ensemble du territoire syrien.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

Tout d'abord, je voudrais remercier la Sous-Secrétaire générale, Mme Kang, de son exposé. Le contenu de sa déclaration nous a profondément touchés et émus.

Le Gouvernement uruguayen tient à dire sa vive préoccupation face à la situation humanitaire en Syrie. En dépit des efforts résolus déployés pour régler ce conflit qui s'éternise, la situation humanitaire du peuple syrien demeure catastrophique et est exacerbée par les actions du Gouvernement syrien, des groupes armés rebelles et des organisations terroristes. L'Uruguay demande à toutes les parties au conflit de garantir aux convois humanitaire l'accès à l'ensemble du territoire national, sans délai, en particulier les zones qui sont assiégées par une quelconque de ces parties.

La faim et la malnutrition généralisées qui frappent des localités comme Madaya, Fouaa, Kefraya, Deir el-Zor, Daraya ainsi que la Ghouta orientale dans les environs de la capitale, Damas, sont totalement inacceptables. L'arrivée, lundi dernier et hier, de convois humanitaires à Madaya, Fouaa et à Kefraya est un signe positif, mais elle doit être suivie par l'autorisation d'un accès, sans délai et sans conditions, de tous les convois humanitaires dont il est question dans les demandes adressées par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires présents sur le terrain en Syrie. Nous demandons au Gouvernement de la République arabe syrienne, un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, de respecter les obligations que lui impose le droit international humanitaire et de ne pas entraver l'acheminement de l'aide destinée à atténuer les souffrances de son peuple. La même obligation vaut aussi pour les autres groupes non étatiques parties au conflit, qui sont aussi responsables de cet affront fait aux normes les plus élémentaires de la civilisation. Utiliser la famine comme une arme est un crime de guerre, d'autant plus que les personnes visées ne peuvent pas, pour sauver leur vie, se soustraire à ce siège. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international humanitaire.

Tous les responsables de ces atrocités devront tôt ou tard répondre de leurs actes. Le Gouvernement uruguayen espère que la résolution 2258 (2015) et les intenses efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, permettront un accès humanitaire sans entraves ni retards. L'Uruguay est convaincu que durant les prochains jours les bases établies dans la résolution 2254 (2015) seront définies ouvrant la voie à une transition politique et à un cessez-le-feu, condition *sine qua non* pour empêcher que les conditions de vie des populations se détériorent encore davantage. Cela doit se faire le plus rapidement possible afin que les populations puissent vivre en paix et jouir de leurs droits humains les plus fondamentaux, qui ont été constamment violés par toutes les parties belligérantes depuis le début du conflit.

C'est tenant compte de tout cela que nous rendons hommage à toutes les parties et à toutes les personnes qui, sur le terrain, risquent leur vie pour porter assistance aux victimes innocentes de ces atrocités.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Mounzer (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'élection de votre pays en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, ainsi que de votre présidence du Conseil ce mois de janvier.

Je rappelle que nous avons adressé ce matin au Secrétaire général de l'ONU et au Président du Conseil de sécurité deux lettres identiques au sujet de l'action humanitaire et de secours menée par le Gouvernement de la République arabe syrienne.

On sait que l'un des principes fondamentaux régissant l'action humanitaire est la non-politisation et la non-utilisation d'une politique de deux poids, deux mesures. Cela figure dans les directives élaborées par l'ONU concernant la fourniture de l'aide humanitaire en cas d'urgence, et est consacré dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Mais, malheureusement, certains persistent à traiter de l'aspect humanitaire en fonction de leurs seuls intérêts étroits. Le problème ici est que la politisation va à l'encontre de ces principes directeurs et ne sert pas la cause de l'action humanitaire. Agir de la sorte est donc un acte immoral étant donné qu'il ne vise pas à aider ceux qui sont dans le besoin, mais à exploiter leurs souffrances à des fins politiques spécifiques. Celui qui veut vraiment aider les personnes dans le besoin en Syrie doit d'abord et avant tout s'atteler à remédier aux causes profondes du problème, à savoir le terrorisme appuyé de l'extérieur. En effet, les souffrances humanitaires n'ont commencé dans nombre de régions syriennes qu'après que les groupes terroristes y sont entrés et ont commencé à sévir. Avant cela, les habitants

de ces régions vivaient en paix, en sécurité et dans la dignité.

Par ailleurs, pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans entraves, elle doit se faire dans la transparence totale et en coordination et coopération avec le Gouvernement syrien, et non en lui adressant des critiques. C'est le lieu ici de rappeler que le Gouvernement syrien a consacré tous les moyens dont il dispose pour venir en aide sans discrimination à tous ceux qui souffrent, et a, à cet égard, coopéré avec l'ONU dans les faits et non seulement en paroles. Et il s'est félicité, par principe, de tout effort sincère visant à l'aider à assumer ce fardeau. À cette fin, le Gouvernement syrien et l'ONU ont à ce jour élaboré et mis en œuvre six plans d'aide humanitaire qui ont permis de distribuer une aide à des millions de Syriens. Il faut dire que le Gouvernement syrien continue de porter l'essentiel du fardeau dans le cadre de cette action de secours, et ce en raison de l'insuffisance de financement des plans d'aide humanitaire.

Certains tentent de faire croire qu'en permettant à l'aide humanitaire de parvenir aux points chauds, le Gouvernement syrien n'a fait que répondre positivement à des demandes adressées par l'ONU dans ce sens, comme s'il ne s'agissait que d'une simple procédure administrative. Il ne s'agit en fait par là que d'une tentative de simplification et de déformation délibérée des réalités sur le terrain. Il y a d'autres considérations que personne ne doit ignorer à cet égard, et ici nous parlons entre autres de l'acheminement d'une aide vers des points chauds où opèrent des organisations terroristes armées, notamment celles inscrites sur les listes du Conseil de sécurité. Ces groupes commettent des actes d'agression et nous y répondons par des opérations militaires, ce qui implique de prendre toutes les mesures et les précautions nécessaires pour assurer la protection des travailleurs humanitaires chargés de fournir cette aide, y compris la sécurisation des routes qu'ils empruntent, et de s'assurer, d'autre part, que l'aide humanitaire parvienne bien à ceux qui en ont besoin et ne tombe pas entre les mains des groupes terroristes, comme cela est arrivé à plusieurs reprises. En effet, les terroristes ont réussi une fois à s'emparer d'une partie de l'aide humanitaire destinée aux habitants de Madaya, ont investi les maisons et mis la main sur l'aide reçue avant de s'adonner à une vile exploitation de cette marchandise qu'ils ont revendue à ses destinataires à des prix exorbitants, constituant ainsi une source de financement du terrorisme. Le monde entier l'a appris hier de la bouche des habitants de Madaya, qui en ont témoigné auprès des représentants des organisations internationales.

Le Gouvernement syrien est celui qui veille le plus sur ses populations et aucun pays ne peut lui faire de la surenchère à ce sujet, notamment s'agissant de l'acheminement de l'aide aux points chauds contrôlés par les groupes terroristes armés. Le Gouvernement syrien ne se contente pas seulement de faire des déclarations; il fait également des efforts réels et concrets. Je citerai à cet égard à titre d'exemple un seul cas lié à la localité de Madaya, au sujet de laquelle certains ont essayé de tromper l'opinion publique sur la situation qui y prévaut. Mais ce que certains ignorent, c'est que le Gouvernement syrien, en coopération avec l'ONU et les organisations internationales, a permis l'entrée de trois cargaisons d'aide humanitaire dans la localité de Madaya, la première le 18 octobre 2015 et la dernière hier, 14 janvier 2016.

Le Gouvernement syrien a aussi adressé à cet effet une note au Coordonnateur résident en date du 27 décembre 2015 demandant l'entrée d'une aide humanitaire dans la localité de Madaya; cette note est restée sans réponse. Je rappelle la teneur de la note du Ministère syrien des affaires étrangères et des émigrés.

> « Nous avons l'honneur de demander à votre bureau de bien vouloir prendre rapidement, parallèlement à l'opération d'évacuation des blessés, les mesures requises pour faire parvenir à titre prioritaire le 29 décembre 2015 des médicaments et du carburant puis, trois jours plus tard, une aide alimentaire aux localités de Madaya, Kafraya et Fouaa, et ce eu égard à la détérioration des conditions de vie dans ces régions ».

Le Gouvernement syrien n'a toujours pas obtenu de réponse à sa demande. L'assistance fournie par la dernière cargaison représentait 89 camions.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne réaffirme une nouvelle fois son engagement à coopérer avec l'ONU et avec la mission du Comité international de la Croix-Rouge pour faire en sorte que l'assistance humanitaire parvienne jusqu'aux civils touchés dans toutes les régions de la Syrie, sans discrimination, y compris dans les zones de tension que l'ONU décrit comme difficiles d'accès ou assiégées. Notre engagement ne se limite pas aux mots; il se traduit par des actes.

Le Président (*parle en espagnol*): Il n'y a pas d'autres noms inscrits sur ma liste.

La séance est levée à 17 heures.